

Production cinématographique, télévisuelle et vidéo, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 17 mars 2025

Les revenus de l'industrie canadienne de la production cinématographique, télévisuelle et vidéo diminuent en 2023, dans le contexte de deux interruptions de travail

L'industrie de la production cinématographique, télévisuelle et vidéo a généré des revenus d'exploitation de 10,4 milliards de dollars en 2023, en baisse de 9,5 % par rapport à 2021. Il s'agit du premier recul biennal enregistré par cette industrie depuis que des données comparables sont devenues accessibles en 2013.

La baisse observée en 2023 est en partie attribuable aux interruptions de travail de la Writers Guild of America et de la Screen Actors Guild — American Federation of Television and Radio Artists. Malgré ces interruptions de travail, les revenus d'exploitation enregistrés en 2023 sont demeurés supérieurs à ceux observés avant la pandémie de COVID-19. Ils ont augmenté de 15,2 % par rapport à 2019, la demande soutenue de contenu ayant continué de stimuler la croissance.

En 2023, les dépenses d'exploitation ont fléchi à un rythme légèrement plus lent que les revenus d'exploitation. Elles ont diminué de 3,9 % par rapport à 2021 pour s'établir à 10,0 milliards de dollars en 2023, les opérateurs ayant eu de la difficulté à réduire leurs coûts à la suite de perturbations dans les activités de l'industrie. Par conséquent, la marge bénéficiaire d'exploitation de l'industrie a diminué pour passer de 9,0 % en 2021 à 3,4 % en 2023.

Les salaires, traitements, commissions et avantages sociaux (60,8 %) sont restés le principal poste de dépenses d'exploitation de l'industrie en 2023, même s'ils ont reculé de 11,2 % pour se chiffrer à 6,1 milliards de dollars sous l'effet des perturbations de travail, qui ont contribué à réduire les salaires. Parmi les dépenses d'exploitation, les coûts fixes, comme le loyer et la location à bail, les assurances, les services publics ainsi que les frais professionnels et les honoraires, ont continué d'augmenter.

En 2023, les revenus de l'industrie sont demeurés fortement concentrés, et la grande majorité des revenus totaux de l'industrie ont été générés en Ontario (36,3 %), en Colombie-Britannique (34,1 %) et au Québec (22,7 %).

Le recul le plus important par rapport à 2021 a été observé en Colombie-Britannique, où les revenus d'exploitation ont diminué de 725,3 millions de dollars (-17,0 %) pour s'établir à 3,5 milliards de dollars en 2023. Venait ensuite l'Ontario, où les revenus d'exploitation ont reculé de 402,1 millions de dollars (-9,6 %) pour se chiffrer à 3,8 milliards de dollars.

Les productions télévisuelles ont continué d'être à l'origine de la plus grande part des revenus de l'industrie; elles ont représenté 59,3 % des revenus de production totaux en 2023, ce qui représente une légère baisse par rapport à 59,9 % en 2021. Les longs métrages ont affiché une légère augmentation en 2023, leur part des revenus de production totaux s'étant établie à 25,8 %, alors qu'elle s'était établie à 25,6 % en 2021.

Les crédits d'impôt et les incitatifs fiscaux donnent le ton dans l'industrie

Comme les répercussions des conflits de travail dans l'industrie risquaient de se prolonger en 2024, des provinces comme l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont mis en place des mesures incitatives bonifiées afin d'atténuer l'incertitude qui plane sur l'industrie.

À compter de mars 2024, le Québec a augmenté le plafond des dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle pour les productions québécoises, dans le but de stimuler la production locale dans la province. La province a également augmenté le taux de base de son crédit d'impôt pour la production de services afin d'encourager davantage la production d'œuvres cinématographiques dans la province et d'attirer plus de projets de films étrangers.



De même, la Colombie-Britannique a annoncé une hausse du crédit d'impôt de base pour les productions dont les principaux travaux de prise de vue commençaient le 1er janvier 2025 ou plus tard. En outre, la province rétablira les crédits d'impôt pour les productions réalisées en région ou dans un emplacement éloigné étant destinés aux productions animées qui ont une présence physique en région ou dans un emplacement éloigné.

L'Ontario a mis en place le fonds d'Ontario Créatif pour la production cinématographique afin de stimuler l'activité dans la province et d'offrir un soutien financier aux producteurs locaux en ce qui concerne l'élaboration et la production de projets de longs métrages.

En raison de la dépréciation relative du dollar canadien enregistrée en 2024 et de l'augmentation des subventions, l'industrie canadienne de la production cinématographique pourrait dorénavant connaître une croissance continue.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Une nouvelle méthodologie a été mise en œuvre à partir de l'année de référence 2023 pour améliorer la précision et la qualité des estimations des salaires, traitements, commissions et avantages sociaux dans l'industrie de la production cinématographique, télévisuelle et vidéo. Cette approche, qui vise à réduire la sous-déclaration, fait davantage appel à des données administratives, en plus de reposer sur des données recueillies. Les estimations pour les années 2013 à 2021, publiées tous les deux ans, ont été révisées selon la nouvelle méthode afin de préserver la continuité des séries de données.

Vous trouverez ces données et d'autres données liées aux secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports sur le portail [Statistiques sur la culture](#).

Le [Visualiseur de données sur les arts et la culture](#), un nouvel outil interactif de visualisation de données qui permet aux utilisateurs de ventiler facilement les données économiques et sociales de Statistique Canada sur les arts et la culture par région géographique et selon d'autres dimensions, est maintenant accessible.

Tableaux disponibles : [21-10-0059-01](#), [21-10-0078-01](#) et [21-10-0079-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2413](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).